

Justificatif généré le 04/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

04/05/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291491>

N° d'annonce :

19401516333172-2022J00232_2022-04-27

PRO DECOR FRANCE

Société à responsabilité limitée

16 Bis Impasse Robert Duchêne, 94800 Villejuif

R.C.S. : CRETEIL 754 097 871

Activité : réparation de meubles et d'équipements du foyer

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 27 avril 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 octobre 2020 désignant administrateur SELARL Ajilink-Labis Cabooter prise en la personne de M^e Jérôme Cabooter 70 Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire M^e Souchon Alain François 6 Boulevard Jean Baptiste Oudry 94000 Créteil Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.